

PROCÉDURE STOCKAGE ET CONDITIONNEMENT DES PILES / BATTERIES CONTENANT DU LITHIUM



Préambule

Les piles et batteries contenant du lithium, lorsque leur conditionnement n'est pas conforme, présentent des risques d'explosion et d'inflammation lors de leur stockage (court-circuit, présence de solvant, de lithium...) qui peuvent impacter les différents acteurs de la chaîne : le point de collecte, le transporteur, le centre de stockage, l'unité de tri et le centre de traitement.

En nous basant sur notre expérience, et sur la réglementation en vigueur, nous avons établi les consignes permettant de maintenir une filière sûre de collecte et de recyclage en France.



SCRELEC vous rappelle qu'au-delà de cette procédure, la gestion des piles et batteries contenant du Lithium nécessite de la part du détenteur une surveillance permanente et rigoureuse. Screlec ne pourra pas être tenu responsable d'un éventuel incident.


Emmanuel Toussaint Dauvergne
Directeur Général

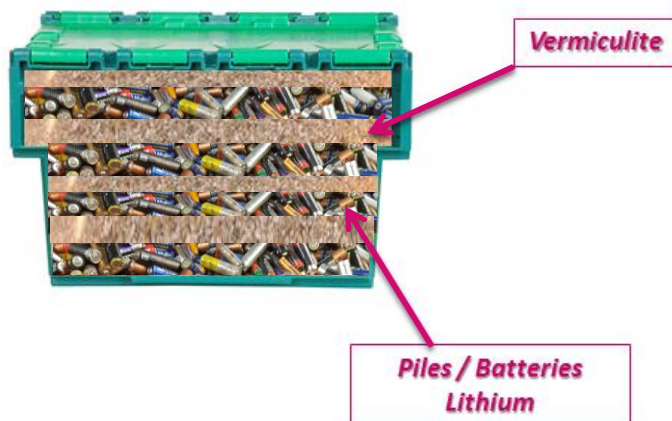
Caisse plastique 22l

Gisement composé majoritairement de Lithium ionique ou Lithium primaire → Scotcher les pôles et mettre de la vermiculite

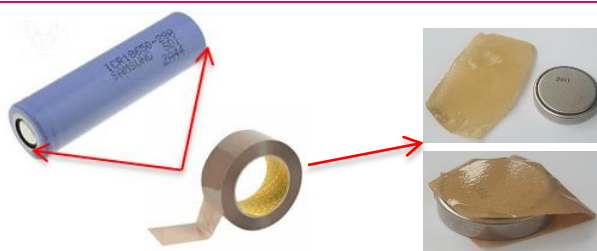
Dans le cas où votre gisement est composé majoritairement de piles et batteries au **lithium**, l'utilisation de vermiculite dans les caisses est indispensable.

Utiliser de la **vermiculite** dans les contenants de stockage permet d'éviter aux piles et batteries de s'entrechoquer et de limiter la propagation à l'ensemble du contenant en cas d'échauffement.

Pour optimiser le conditionnement il faut alterner les couches de piles/batteries et de vermiculite comme sur l'illustration ci-jointe



Par ailleurs **scotcher les pôles est indispensable**, en plus de l'ajout de vermiculite dans les caisses.



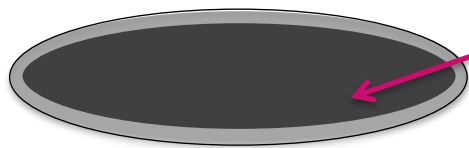
De plus, lorsque la batterie est endommagée ou gonflée → l'insérer dans une poche zippée

Lorsqu'une batterie au lithium est **endommagée** (une batterie **gonflée** est considérée comme endommagée), insérez-la préalablement dans une **sache plastique zippée** avant de la déposer dans votre caisse avec la vermiculite.



Une question ? Contactez-nous : recyclage@screlec.fr

Fût métallique 225l



Couvercle cerclé

Fermez le fût avec le couvercle et le cerclage neufs (fournis par Screlec) afin d'éviter des risques de propagation en cas de problème.



Sache plastique

Placez une sachette plastique minimum 110 microns à l'intérieur du fût avant d'y déposer la première pile ou batterie afin d'éviter le contact entre les piles et les parois métalliques du fût. Une fois remplie, pliez la sachette sur le dessus et scotchez-la pour bien caler son contenu.

Superposition de couches de vermiculite

Les risques d'échauffement ou d'incendie proviennent souvent d'un court-circuit externe des piles/batteries, la vermiculite permet d'éviter ces courts-circuits et de limiter la propagation à l'ensemble du fût.

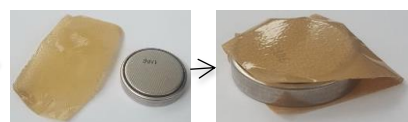
Disposez dans le fond une première couche de vermiculite de 10 cm environ. Puis une couche de piles/batteries. Et ainsi de suite jusqu'au remplissage complet. Terminez le remplissage par une couche de vermiculite.

La vermiculite permet également d'éviter les mouvements pendant le transport.

Fût métallique homologué classe II

En cas d'échauffement du contenu ou de départ de feu, le fût métallique permet de contenir une éventuelle propagation. Le fût doit être posé sur palette.

Par ailleurs **scotcher les pôles est indispensable**, en plus de l'ajout de vermiculite dans le fût.



VERMICULITE



De plus, lorsque la batterie est endommagée ou gonflée → l'insérer dans une sachette zippée

Lorsqu'une batterie au lithium est **endommagée** (une batterie **gonflée** est considérée comme endommagée), insérez-la préalablement dans une **sachette plastique zippée** avant de la déposer dans votre fût avec la vermiculite.



Une question ? Contactez-nous : recyclage@screlec.fr

